

# L'extrudeuse d'ATEMI au centre d'une polémique

ATEMI à Saint-Vallier a innové en BTP. Une extrudeuse de fossés testée cette année. Et vendue. À un groupe international qui en revendique la paternité. Faisant fi du brevet.

**D**e Jacques Lachaume on ne saurait nier le dynamisme, l'esprit d'entreprise. Au sein de sa société ATEMI (Assistance Technique en Études Mécaniques Industrielle), implantée à Saint-Vallier, il fait de l'ingénierie. Toujours à la recherche d'une idée, d'un projet à développer, il s'est singularisé au film de cette année écoulée par la mise en application d'une extrudeuse tout terrain pour fossé en béton. Pour faire court, Jacques Lachaume a inventé (le mot est bien adapté) une machine à poser des buses de béton dans les fossés. une application très concrète d'un besoin réel, lorsque l'on réalise des chantiers d'importance. Et dans toutes les configurations possibles Le long des voies de TGV notamment où le drainage des eaux se doit d'être sans faille. Avec le petit plus sur la concurrence, la machine peut descendre jusqu'à trois mètres de profondeur.

**Comment ça marche ? très simplement, selon l'inventeur Montcellien.** La machine travaille dans l'axe du fossé préalablement terrassé et, pour s'affranchir du terrain, est équipée d'un train de chenilles à géomé-



Jacques Lachaume, génial inventeur mais pas décidé à se laisser bernier

trie variable pouvant s'élargir de 2,9 m à... 7,5 m ! Un vrai défi technologique qui a nécessité des heures et des heures de réflexion et de projection sur le papier et l'écran d'ordinateur. Mais, pugnace comme un fox-terrier traquant le sanglier, Jacques Lachaume a surmonté les difficultés et a pu présenter sa machine aboutie et en ordre de marche, début 2003. Tout de suite la profession du terrassement s'est intéressée à cette machine pas ordinaire et l'a mise à l'œuvre sur le terrain. Sur un grand chantier, à Vendennes-en-Champagne, l'outil a donné pleinement satisfaction. Des dizaines de kilomètres de fossés en béton ont été posés en un temps record et sans pousser à l'ex-

trême les ressources de l'engin. « on a dévoré 6 m3 de béton en vingt-cinq minutes, un vrai record. Compte tenu qu'il a fallu, dans ce même temps, assumer l'approvisionnement du béton par trois toupies » explique Jacques Lachaume. D'ailleurs, sur ce point particulier, il est aussitôt reparti en campagne pour imaginer un système d'approvisionnement en continu. Une version améliorée du projet initial qui en fera un outil incontournable pour toute la profession et capable de faire gagner un temps appréciable sur un chantier. Donc de l'argent.

**Mais là où ça coince,** c'est lorsque dans une revue nationale spécialisée dans le



L'extrudeuse en question

BTP, il découvre que une grande société de travaux publics, installée dans le Sud de la France, présente une machine identique à la sienne et en revendique la paternité. Là où le bât blesse, c'est qu'en début d'année, ATEMI a fait enregistrer un brevet pour l'extrudeuse.

**Et, à y regarder de plus près,** notre inventeur constate que la machine présentée est la sienne qu'il a

vendue à cette entreprise qui, aujourd'hui, après l'avoir relookée à ses couleurs, la présente comme telle. Pas content, Jacques Lachaume. On le comprend. « Cette extrudeuse made in Bassin Minier, c'est la conjoncture d'efforts et de compétences. Pour les circuits électriques, c'est APC qui a développé le sujet, Fluidexpert, la partie hydraulique, Saudin et SNE se sont chargées des structures mécano-

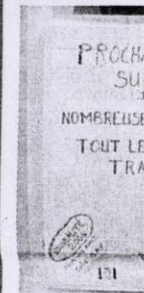
soudées, Terex Crane a réalisé la peinture et Norisko a réceptionné l'ensemble une fois terminé. Ce n'est pas Jacques Lachaume, patron de ATEMI que l'on floue, mais toute une chaîne de fabrication qu'on passe à la trappe. » Et notre Montcellien entend bien ne point en rester là. « Sa » machine, il est prêt à la défendre bec et ongle, certain de son bon droit. La couverture par le brevet plaide en ce sens.

Michel SARRAZIN

## Des ron

Pour ce premier reste le point d'at tant qu'aujourd'h peluche vont cha rent une heure et des gants, pense Dans la périphérie et à Gévelard et à chansons au café Demain dimanc inaugure la nou d'un grand conce musiciens sont : Nymphéa. A San née à l'Espace Sp des fêtes avec le c Bon week-end à

## Vu



Une offensive com d'année 2004, pron que les arguments attendu... Un premier de l'an question dont la p « victime » d'un fac

## Allô, les

Vendredi 2 janv 9 h 26 : Montceau cours à victime p 13 h 38 : Sanvigne time sur la voie p 14 h 30 : Ciry-le-N de la circulation

## Questio

MAD DE MO

## **AFFAIRE:VINCI/ETAT/LACHAUME.**

Affaire de contrefaçon ,corruption !Par les groupes ,VINCI,MARAIS ,IEV et l'ETAT partenaire ! Sur le chantier TGV sud atlantique !Réalisation des fossés béton qui bordent la ligne TGV !

1) Présentation de l'inventeur : Monsieur jacques LACHAUME, directeur d'un bureau d'études ATEMI ,6 personnes ,travaillant en télé- travail pour les études, ATEMI : Assistance Technique Études Mécaniques Industrielles . Les réalisations sont confiées à un partenariat de grosses entreprises, de mécanique et de métallurgique. Un petit chez soit, un grand chez les autres! Très bonne formule ! Avec ce principe réduction des coûts maxi ! Maintenant en retraite, âge 67 ans, vole de mon brevet extrudeuse de fossé béton, par 3 attaques de VINCI !

2) Invention de jacques LACHAUME ! Le 30 06 2002 , je fais déposer par le cabinet GUIU de Dijon, mon brevet d'une extrudeuse de fossé béton. J'avais pris le soin de déposer une enveloppe SOLEAU le 29 04 2002 ! Cette machine extrude les fossés béton, le long des voies ferrées et des autoroutes ! Le principe général de ma machine étant de tirer un moule sur le fond d'un fossé, à l'aide d'un bras articulé monté sur un cadre coulissant orientable et un moule verrouillé sur 4 cônes, bloqué par un verrou basculant. L'ensemble de l'extrusion du béton, tiré par un châssis à empattement variable, motorisé par deux chenilles. Énorme amélioration par rapport aux machines existantes concurrentes! En productivité et adaptation au travail demandé !

3) Contrefacteurs de cette machine. Les contrefacteurs sont déjà mon client VINCI, qui par sa filiale, GTM/VINCI m'a commandé deux machines le 25 04 2002 ! Je m'aperçois en 2012 que VINCI a copié mon extrudeuse ! Et cette entreprise a travaillé en bande organisée avec MARAIS, multinationale qui fabrique des trancheuses pour enfuir divers matériaux en continu, câbles, tuyaux, etc ! MARAIS a réétudié en copiant le principe et construit ses deux copies, avant de les fabriquer, sans le moule ! Le moule à été copié par IEV sur une commande de VINCI !

4)Preuves de la contrefaçon par VINCI, pour le vol de mon extrudeuse.